



Procès-Verbal BUREAU PLENIER

Réunion du lundi 21 décembre 2020 à 16h00 **En visioconférence à Lyon, Cournon et Aurillac.**

Présidence : Pascal PARENT.

Présents :

A Lyon : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Pierre LONGERE, Paul MICHALLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

A Cournon : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Lilian JURY.

A Aurillac : Jacques VANTAL.

A domicile : Jean-Pierre DEFOUR, Raymond FOURNEL, Eric LUC, Guy POITEVIN.

Excusé : Stéphane JUILLARD.

Assistent à Lyon : Dominique DRESCOT, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO et Roland SEUX.



Reprise des Compétitions :

Le calendrier de reprise prévisionnelle a fait l'objet d'un débat au Collège des Présidents de la LAuRAFoot du samedi 19 décembre 2020.

Ce point sera évoqué au cours de ce Bureau Plénier et lors du Conseil de Ligue de début janvier. Un communiqué paraîtra sur le site Internet de la LAuRAFoot dès que possible en fonction des nouvelles communications du Gouvernement et de la FFF.

Candidatures pour les Assemblées Fédérales & Assemblées Générales de la LFA :

Une relance du Président a été envoyée aux membres n'ayant pas encore envoyé leur candidature.

Assemblée Générale des Clubs Nationaux du samedi 19 décembre 2020 (en visio) :

25 clubs étaient présents sur les 27 convoqués.

Ont été candidats pour les postes de représentants des clubs nationaux de la LAuRAFoot aux Assemblées Fédérales et Assemblées de la LFA :

- Poste de Titulaire : Stéphane LOISON (élu avec 100 % des suffrages exprimés).

- Poste de Suppléant : Roger AYMARD et Alain CHENEVIÈRE.

Roger AYMARD a été élu avec 75 % des suffrages exprimés.

Cette Assemblée s'est déroulée dans une ambiance sereine et responsable avec de nombreux échanges.



Conseil de Ligue :

Il a été décidé d'avancer du 11 janvier à 18h30 au 9 janvier 2021 à 10h00, la prochaine réunion du Conseil de Ligue qui se déroulera en présentiel sur Lyon si les conditions sanitaires le permettent.

Coupes Régionales :

A ce jour, celles-ci sont toujours d'actualité puisqu'il s'agit de terminer les Coupes 19/20, donc peu de matchs.

Réunions Académiques sur le Football Scolaire :

Dominique DRESCOT fera en fin de réunion un point des sujets qui seront évoqués au cours de ces réunions académiques, sachant que certaines réunions ont déjà été reportées.

Reprise des compétitions :

Une minute de silence sera observée pour toutes les familles et clubs endeuillés à cause du COVID en incluant notamment la minute de silence pour Michel MUFFAT-JOLY qui nous a quittés. Ses obsèques ont lieu mercredi 23 décembre et le Président PARENT y assistera pour le compte de la LAuRAFoot et de la FFF. Le Bureau adresse ses plus vives condoléances à sa famille, au district et aux clubs de l'Isère.

Intervention de Lilian JURY :

Lilian JURY fait le point sur le suivi du relevé n° 1. La dernière situation a été arrêtée ce jour à 15h30 et le montant du relevé s'élève à environ 3 800 000 € (hors Fonds National de Solidarité).

A ce jour, le dû des clubs se monte à 230 712 € (dont 60 000 € représente des sommes dues par des clubs inactifs, etc...).

Le Président fait constater l'effort fait par les clubs et remercie les districts qui ont appuyé les relances.

Un état des clubs redevables par District (ne sont pas répertoriés, les clubs inactifs ou ceux dont la somme à régler représente moins de 600 €) est fait :

Ain : 3
Isère : 1
Drôme - Ardèche : 1
Loire : 6
Lyon & Rhône : 18
Savoie : 0
Hte Savoie Pays de Gex : 2
Allier : 4
Puy de Dôme : 16
Cantal : 4
Haute Loire : 6

Dès la date de reprise de compétitions, un mail sera envoyé aux clubs pour informer que le Relevé N° 2 n'ayant pas été appelé, il sera jumelé avec le Relevé N° 3 et payable en mars, sachant que les clubs devront être à jour du Relevé n° 1 pour éviter de s'exposer à des retraits de point.

Le Président remercie Lilian JURY d'avoir assuré ce suivi.



Pratiques sportives autorisées et interdites :

Le Président invite les membres du Bureau Plénier et toute autre personne à s'appuyer sur le document de 3 pages, sous forme de tableaux, réalisé par le Ministère des Sports qui décline les décisions gouvernementales sanitaires pour le sport en fonction des lieux de pratique et des publics concernés. Il est mis à jour régulièrement.

Didier ANSELME s'interroge sur la possibilité d'effectuer en salle des formations modulaires à destination des éducateurs. Ces dernières ne peuvent se dérouler qu'en visioconférence pour le moment. Seules les formations professionnelles sont autorisées en présentiel à ce jour.

Point sur les Licences :

Au 17 décembre, 223 500 licences ont été délivrées contre près de 249 300 l'an dernier.

Retards constatés dans les mutations par rapport à l'an dernier, notamment :

- En Libres masculins seniors, 16 220 contre 19 700 l'an dernier.
- En Libres masculins U14 à U19 : 5 500 contre 6 400 l'an dernier.

FAFA :

Une répartition prévisionnelle a été communiquée aux Présidents de District sur la base de 39 % de l'enveloppe consommée de la saison dernière.

Pour le financement des minibus, il est aussi recommandé de s'adresser directement à la Région qui financerait en totalité cet achat (conditions à vérifier sur le site Internet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

COMEX :

Ont été largement évoqués :

- la Coupe de France,
- la poursuite des championnats des Ligues et Districts.

Pour ces derniers, 2 solutions sont envisagées :

- A : les championnats peuvent aller au bout sous leur forme habituelle.
- B : les championnats ne peuvent pas se terminer normalement alors mise en place de play-off et play-down (en attente pour plus de précisions).

Calendrier des compétitions 2020/2021 (version du 19/12/2020) :

Un scénario de reprise des compétitions régionales est présenté aux membres du Bureau Plénier. Il a été réalisé en tenant compte du calendrier prévisionnel communiqué par le gouvernement, calendrier qui peut évoluer en fonction de la crise sanitaire.

Aménagements règlementaires des Championnats et Coupes :

Des échanges ont lieu sur le projet d'aménagements règlementaires qui pourraient être mis en place à l'occasion de la reprise des compétitions. Il sera mis à jour en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et fera l'objet d'une publication sur le Site Internet de la LAuRAFoot.



Denis ALLARD souligne la difficulté rencontrée sur le début de saison concernant le traitement des cas « COVID » car de nombreux problèmes ont été constatés en raison du manque de justificatifs transmis par les clubs concernant les joueurs positifs et les cas contacts.

Il est précisé qu'un justificatif médical non nominatif d'un médecin suffit si l'ARS n'a pas transmis de mesures écrites.

Questions diverses :

- Statut des Educateurs & Football en Milieu Scolaire :

Dominique DRESCOT remercie Pascal PARENT pour son invitation à assister à la réunion du Bureau Plénier. Il revient sur le PV de la dernière réunion de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs dans lequel figure la liste des Educateurs n'ayant pas répondu à leurs obligations ainsi que ceux qui se sont engagés à honorer leur cursus obligatoire.

Lilian JURY informe Dominique DRESCOT de son souhait d'apporter son soutien à cette Commission. Dominique DRESCOT le remercie et lui adressera les obligations concernant les compétitions Féminines et Futsal.

En ce qui concerne les prochaines réunions académiques du Football en Milieu Scolaire, elles devront réexaminer la procédure devant être mise en place pour l'agrément des Sections Sportives car celle-ci fait débat.

- Meilleure performance en Coupe de France d'un club régional :

Pierre LONGERE, Secrétaire Général de la LAuRAFoot et Denis ALLARD, Président du district de Haute Savoie Pays de Gex, remettront la dotation au club de l'ES Chilly à l'occasion de leur 1^{er} match de reprise.

- Finances :

Daniel THINLOT souhaite intervenir afin que chacun s'investisse pour aider à trouver des ressources ou faire des économies. A ce jour, la projection budgétaire au 30 juin 2021 donne un résultat négatif. Eric LUC fait part de son soutien à Daniel THINLOT ainsi que Lilian JURY qui propose de l'épauler dans cette tâche.

- Compétitions :

Jean-Pierre DEFOUR revient sur les possibles dates de reprise des championnats jeunes évoquées précédemment et demande si certaines dates peuvent être étendues aux Districts ?

Pascal PARENT confirme que les districts peuvent reprendre ces hypothèses de travail pour leurs compétitions mais insiste sur le fait que ces hypothèses dépendent des communications gouvernementales à venir.

La séance est levée à 18h10

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE